

## **COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION DU 13 JUILLET 2021**

Etaient présents : Messieurs : - P.Gabriel – A.Gontier – JC.Laramée – D.Baudouin – M.Lienard – JL.Garneau

Mesdames : F.Luyckx – M.DEBAIN – H.DELAGE

Etaient excusés : Madame A.Lucet – M.Gatteaux Messieurs Y.Denys JJ. Le Molgat – C.Madelon

### **1 – Situation financière :**

L'année 2020/2021 laisse apparaître un résultat d'activité légèrement déficitaire, conséquence de la crise sanitaire. Toutefois, ce déficit est compensé par les opérations hors activité. Les chiffres précis seront présentés lors de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne prévoit aucune modification de tarifs pour l'année à venir.

Rappel des tarifs :

Adhésion : 16 euros par personne, 28 euros pour un couple.

Licence : joueur licencié à Sarzeau en 2020/2021 : 20 euros, autre joueur : 40 euros.

Carnet 25 tickets : 60 euros.

Carnet 10 tickets : 26 euros.

Pour les joueurs, primo licenciés en 2020/2021, la fédération offre la licence 2021/2022. Le conseil d'administration décide de ne pas demander de cotisations pour les joueurs concernés (8 bridgeurs). Philippe GABRIEL leur adresse un message en ce sens.

### **2 – Les compétitions 2021/2022**

Jean Claude LARAMEE présente le calendrier des compétitions 2021/2022 en précisant que ce calendrier est susceptible de modification en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Certains stades de compétition ont été supprimés pour certaines épreuves.

Quelques finales nationales se joueront en simultané dans les comités.

Afin de connaître les bridgeurs souhaitant participer à une ou plusieurs compétitions, Jean Claude adressera un mail à l'ensemble de nos licenciés (2019/2020 et 2020/2021).

### **3 – Animation du club**

La crise sanitaire a entraîné la fermeture du club pendant une longue période et les tournois proposés sur REAL BRIDGE ont séduit un très petit nombre de bridgeur.

Le club organise des tournois dans ses locaux depuis début juin, mais la fréquentation a considérablement chuté.

Il apparaît donc nécessaire de faire des actions de relance afin de retrouver l'activité d'avant COVID au niveau de la fréquentation, ce qui implique un retour de nos adhérents.

Pour ce faire, il est décidé :

- de participer au forum des associations
- d'organiser un tournoi »festif » fin août
- d'individuellement relancer les anciens adhérents hésitant à revenir.

Dans un second temps, une action de relance téléphonique est envisagée (proposition Jean Luc GARNEAU) et une action de parrainage (proposition Philippe GABRIEL).

#### **4 – Assemblée générale**

La date de la prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 09 septembre à 17 heures dans les locaux du club.

Le traditionnel document de présentation sera réalisé par Michèle Gatteaux qui attend vos présentations le plus rapidement possible.

Compte tenu de l'intention de trois membres du conseil d'administration de ne pas renouveler leur mandat (Françoise Luyckx, Jean Jacques Le Molgat, Claude Madelon), il faut de nouveaux volontaires pour assurer la continuité de l'ensemble de nos activités.

Le vice Président, responsable de l'organisation et la secrétaire quittant leur fonction, une nouvelle équipe se doit d'être constituée avec, sans doute, une redéfinition des rôles : le futur Président devra s'attacher à la constituer.

Philippe GABRIEL

Président Bridge Club de Sarzeau